

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Sud-Est

Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Rapport d'étape annuel 2023

Services de soutien à domicile et en milieu communautaire du Sud-Est s'est engagé à fournir un rapport d'étape annuel, comme il est indiqué dans le plan d'accessibilité pluriannuel 2022-2027.

Les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs et les jalons énoncés dans le plan seront décrits dans le rapport d'étape annuel. Les principales réalisations de l'année sont résumées ci-dessous :

- Un examen annuel des politiques et procédures relatives à la [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) a été effectué.
- Nous avons continué de tenir compte des critères en matière de conception axée sur l'accessibilité lors de l'acquisition de biens, de services et d'installations.
- Les nouveaux employés ont suivi la formation obligatoire sur la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* offerte dans le système de gestion de l'apprentissage.
- Des formats de communication accessibles ont été mis à la disposition des personnes qui en ont fait la demande.
- À l'échelle provinciale, Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a assuré la conformité des sites Web aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0 (niveaux A et AA).
- Tous les affichages de poste, les convocations aux entrevues et les confirmations pour ces dernières comprennent des énoncés indiquant que des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande.
- Des plans d'intervention en cas d'urgence ont été établis pour les employés qui en ont besoin.